

Évaluation du potentiel de gîte pour les chiroptères avant démolition d'un bâtiment Domanys Cheny (89)

Compte rendu de visite

Décembre 2022



Photo 1 : Vue du bâtiment.

Réalisation : El Paul Vernet, technicien naturaliste indépendant.

Photographies : sauf mention contraire, ©P.Vernet

Diagnostic réalisé pour la société DOMANYS, 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre.

Table des matières

CONTEXTE	3
METHODOLOGIE	3
ENJEUX IDENTIFIES SUR LE SITE	4
FAÇADES	4
INTERIEURS	5
BILAN PROSPECTION	5
PRECONISATIONS	6
EVITER	6
REDUCTION DES IMPACTS	6
COMPENSATION : AMENAGEMENT DE GITES A CHAUVES-SOURIS	6
RESSOURCES EN LIGNE	8
BIBLIOGRAPHIE	8
ANNEXE	9
PLAN D'UN NICOIR INTEGRE A L'ISOLATION	9

Contexte

Un diagnostic sur les chiroptères a été demandé par la société Domanys avant la démolition d'un bâtiment situé 12, 14 et 16 rue de la paix à Cheny (89). Le bâtiment est inoccupé.

Ce compte-rendu de visite a été rédigé dans le but de concilier les travaux, le respect de la réglementation concernant les espèces protégées et les enjeux environnementaux.



Carte 1 : Localisation du bâtiment, 89400 Cheny (© IGN 2022)

Méthodologie

Les constructions humaines peuvent offrir les conditions nécessaires aux chauves-souris pour établir des gîtes (conditions thermiques, quiétude, luminosité, aération...). Grâce à leur petite taille, certaines espèces utilisent de très petits interstices : sous les tuiles, sous les rives, derrière des volets, dans des linteaux. D'autres ont besoin de plus grand volume : comble, cave, grenier.

La visite du bâtiment a eu lieu le 13 décembre 2022.

Les chauves-souris ou des traces d'occupation (marquage, guano) ont été recherchées sur les façades, dans les combles et caves. Les possibilités de gîte ont été évaluées.

Enjeux identifiés sur le site

La visite ayant eu lieu en hiver, pendant la période d'hibernation, aucun gîte avéré de chiroptère n'a pu être identifié.

Façades

Au niveau de l'avancée de toit un joint de dilatation est accessible et favorable aux chiroptères sur les façades est (2 joints) et ouest (1 joint).



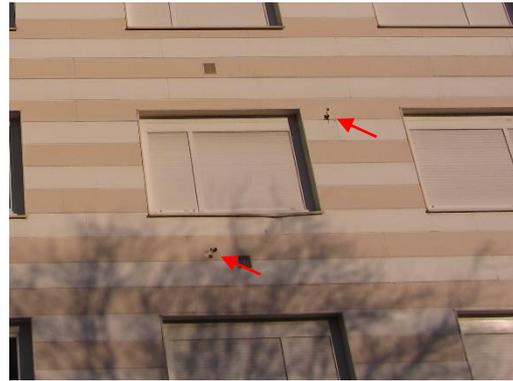
Photos 2: Joints de dilatation au niveau de l'avancée de toit (façades est et ouest)

Cette avancée de toit est couverte par une couvertine en métal qui est plaquée au béton. Quelques dégradations du béton permettent un accès sous cette couvertine.



Photo 3: Dégradation du béton de l'avancée de toit permettant un accès sous la couvertine (façade ouest).

Quelques plaques de façades sont cassées ou disjointes. Les espaces susceptibles d'être occupés par des chiroptères sont situés sur la façade ouest au niveau du 12 rue de la paix (photos suivantes).



Photos 4: Espace entre le mur et le bandeau, favorable aux chiroptères, au-dessus de tous les derniers balcons

Intérieurs

Plusieurs accès à l'intérieur du bâtiment ont été identifiés. Les appartements et caves sont accessibles par certaines ventilations qui n'ont plus de grilles et par certaines fenêtres ouvertes.

L'accès aux combles est plus restreint : en bas de pente et derrière les cheminées les ondes des plaques de couverture au niveau de la gouttière sont parfois mal bouchées. Ce type d'accès n'est pas connu pour être utilisé par les chauves-souris.



Photo 5: Accès possible aux combles.

Bilan Prospection

Lors de la visite, sur les façades et à l'intérieur du bâtiment, aucun chiroptère n'a été observé et aucune trace de présence relevée.

Quelques éléments des façades du bâtiment concerné par la démolition sont susceptibles d'accueillir des chiroptères.

Préconisations

Les préconisations suivantes ont été établies selon la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) afin de répondre à l'objectif de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Eviter

La démolition du bâtiment ne permet pas de conserver les quelques éléments identifiés comme pouvant accueillir des chiroptères.

Bien qu'aucun gîte avéré n'ait été identifié, il faudra prévoir des mesures de réduction des impacts pendant les travaux et des mesures de compensation pour les gîtes potentiels relevés.

Réduction des impacts

Une attention particulière sera nécessaire lors du démontage des plaques disjointes et cassées, des couvertines et des joints de dilatation. Si possible, ces interventions seront à programmer **d'août à octobre** ou **d'avril à mi-mai** (période où les chiroptères peuvent s'envoler).

En cas de découverte fortuite d'individus pendant les travaux, rappel de la réglementation :

- Toutes les espèces de chiroptères sont protégées, gîtes compris (Arrêté ministériel du 23/04/2007).
- Prévenir une personne habilitée à intervenir sur les espèces protégées (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), arrêt du chantier sur la partie concernée et demande de dérogation à la DREAL BFC (CERFA N° 13 614*01).

Compensation : aménagement de gîtes à chauves-souris

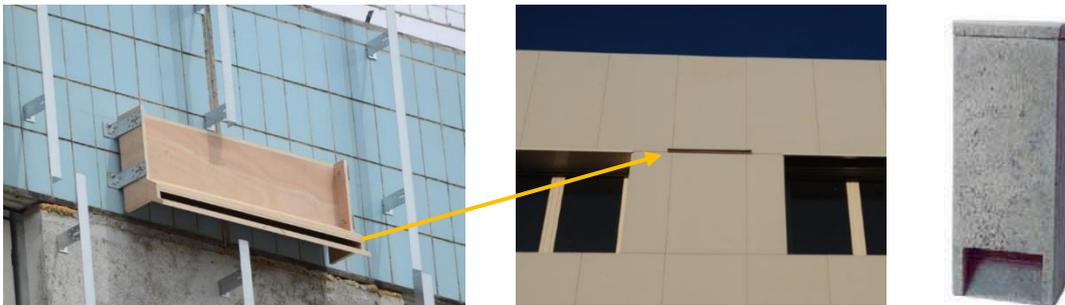
Pour compenser la perte d'habitat liée à la destruction des gîtes potentiels et dans une démarche visant à favoriser les insectivores autour du site, la pose de gîtes artificiels sera nécessaire et possible sur le bâtiment réhabilité par Domanys, aux 13 et 15 rue de la paix. Plusieurs modèles existent avec des succès de colonisation variables.

Différents modèles à fixer sur les façades sont disponibles dans le commerce ou sont facilement constructibles.



Photos 6: Exemple de gîte, de gauche à droite : chauves-souris/martinets ; de façade en béton de bois ; de façade en bois ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)) ; et <https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>)

Dans le cas d'isolation par l'extérieur, il est conseillé d'installer les nichoirs dans l'isolation, avec seulement une fente visible sur la façade. Cela permet d'éviter de trop grands écarts de température à l'intérieur du gîte artificiel.



Photos 7: Nichoir à chiroptère intégré à l'isolation (©L. Arthur, plan en annexe) ; tube de façade à encastrer dans l'isolation ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf))

Le guano tombant au pied de tous ces modèles de nichoirs, il faut éviter de les installer au-dessus des entrées et des terrasses ou alors prévoir des planches de réception.

Pour augmenter les chances de colonisation et créer un « réseau de gîtes », plusieurs gîtes peuvent être disposés selon différentes expositions.

Il faudra prévoir un nichoir supplémentaire lors de la réhabilitation du bâtiment Domanys situé de l'autre côté de la rue de la paix (voir compte-rendu de visite de ce bâtiment pour la localisation des nichoirs).

Un suivi en phase chantier est à prévoir pour valider le nombre, la taille et les positionnements des nichoirs sur les bâtiments situés aux 13 et 15 rue de la paix et 5 rue de la liberté.

Un suivi post-chantier peut être nécessaire pour évaluer l'utilisation des gîtes artificiels et mettre en œuvre des actions correctives si besoin.

Ressources en ligne

Plus d'informations sur les premiers gestes en cas de découverte de chauve-souris : https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/sos-chauves-souris_16.html

Catalogue des nichoirs Schwegler (p39 et pp44-45) : [http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)

Gîtes artificiels chiroptères sur différents sites de vente :

<https://www.fauneconservation.com/pour-les-chauves-souris>

<https://www.cohabitation-homme-animal.com/pages/nichoirs/>

<https://www.wildcare.eu/nichoirs/gites-chauve-souris.html>

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>

Guides de construction d'un gîte artificiel :

<http://www.lpo-drome-ardeche.fr/boite-a-outils/construire-un-gite-a-chauves-souris/>

Afin d'apporter des solutions techniques non contenues dans ce compte-rendu, des documents de référence peuvent être consultés sur le site : <https://www.biodiversiteetbati.fr/> ; particulièrement les fiches 7 à 9 sur la pose de nichoirs : <https://www.biodiversiteetbati.fr/FT.htm>

Bibliographie

Arthur L, Lemaire M. 2021. *Les chauves-souris de France, Luxembourg et Suisse*. Biotope éditions, 2021.

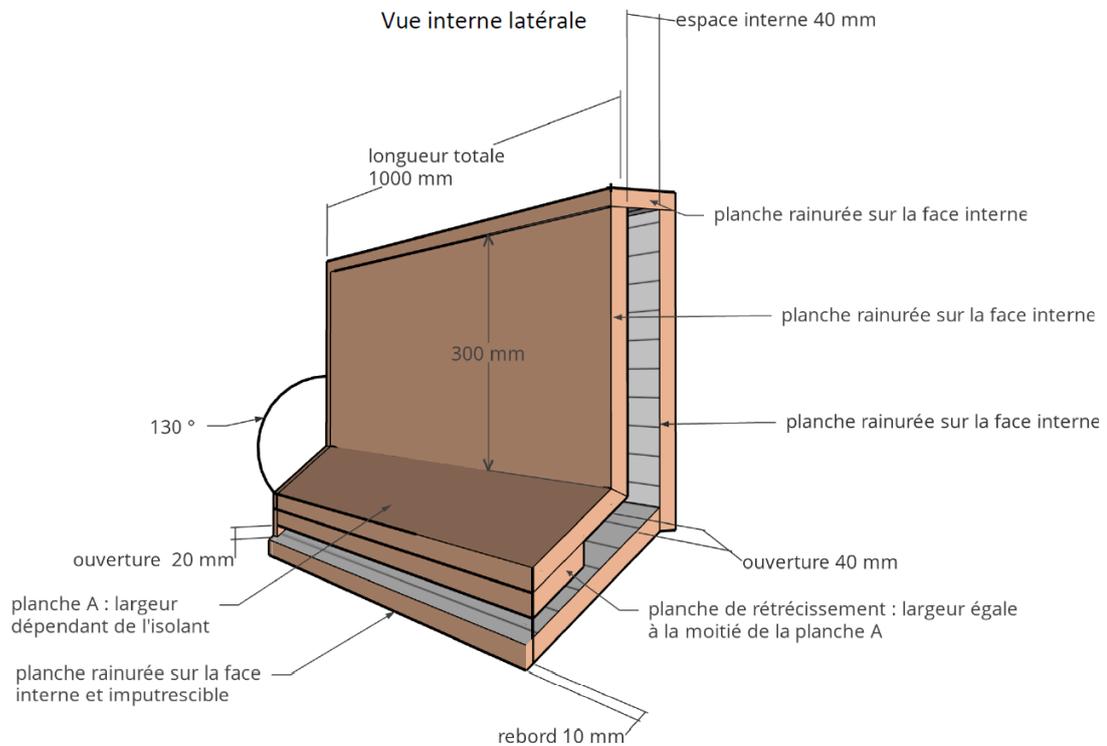
Dietz C, Kiefer A. 2015. *Chauves-souris d'Europe*. Delachaux et Niestlé, 2015.

Hafa J. 2015. *Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation chiroptères-homme en milieu bâti*. SFEPM, 2015.

Robert L, Cartier A, Jouve L, Sirugue D. 2016. Les Chauves-souris de Bourgogne. *Revue scientifique Bourgogne Nature*. https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers__pdf_/2-observatoire/8-sos/plaquette_chauve-souris_2020.pdf

Annexe

Plan d'un nichoir intégré à l'isolation



NB : Sur cette vue les planches de protection latérale ont été retirées afin de mettre en évidence la structure interne du nichoir, mais le nichoir doit être fermé sur les côtés et sur le dessus.